



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 26 juin 2015

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETIN Philippe, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, RICCIO Franck, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Désignation du secrétaire de séance : Franck RICCIO.

Monsieur le Maire demande l'ajout d' 1 point à l'ordre du jour :

- Motion de la Fédération des Maires de Savoie

Vote : 15 pour

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2015.

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 – Profil des eaux de baignade

Monsieur le Maire indique qu'un 2^{ème} devis est parvenu en Mairie.

Il rappelle le courrier de l'Agence Régionale de Santé, faisant savoir que selon la directive européenne 2006/7/CE, les personnes responsables d'une eau de baignade ont l'obligation de réaliser un « profil des eaux de baignade » permettant d'identifier les sources de pollutions et de définir les mesures de gestion des baignades et les actions correctives à apporter.

Le 1^{er} devis était celui de SAFEGE Savoie Technolac coût total de l'étude : 4 450 € H.T.

Le 2^{ème} est celui de STE Savoie Technolac coût total de l'étude : 3 944 € H.T.

Une demande une subvention sera transmise auprès de l'Agence de l'Eau, pour la réalisation de cette mission.

Demande l'accord du Conseil Municipal pour le choix du moins disant, STE.

Vote : 15 pour

3 – Marché entretien vigne des Barricades

Le Maire rappelle la décision du 19 décembre acceptant l'achat des parcelles G 206 et G 214 correspondant à 1517 m² de vigne exploitable au lieu-dit Les Barricades

La décision prise était de conserver cette vigne en tant que patrimoine communal.

Pour cela, il est nécessaire de faire appel à une entreprise pour l'entretien de ces parcelles.

Après avoir rencontré le Président Monsieur DI JORIO Patrice de Solid'Art Maurienne rue du Parquet à St Jean de Maurienne, le devis correspondant aux prestations s'établit comme suit :

Intervention de remise en état du terrain et de plantation (1 fois) = 2 495 €

Entretien annuel pour désherbage, taille, traitement, palissage = 6 910 €

Forfait vendange la 1^{ère} année = 900 €

Vinification sur la base de 500 l. soit 666 bouteilles = 1 028 €

Soit 8 838 € par an.

Reste à la charge de la commune, dans un 1^{er} temps, les travaux de pose de clôture, élagage des branches d'arbres, en bordure de route, taille de la grande haie sur le bas du terrain, dégagement des arbres fruitiers secs. Dans un 2^{ème} temps et annuellement, le désherbage autour du terrain et la taille des haies.

Vote : 15 pour

4 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement de la commune

Georges RICCIO a distribué à chaque conseiller un rapport détaillé et donne les explications sur les sources d'alimentation, la distribution, l'évolution du prix de l'eau depuis 2001 et tous les faits importants de l'année 2014.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Prix de l'eau à la charge de l'habitant (calcul sur 120 m3)

EAU POTABLE

Abonnement	: 23.35 € par an
Location compteur	: 6,53 € par an
Part tarif eau potable	: 0,45 le m3

AGENCE DE L'EAU

Redevance pour pollution	: 0,28 € le m3
Redevance modernisation réseaux de collecte	: 0.15 € le m3

EAUX USEES

Assainissement	: 1,00 € le m3
----------------	----------------

Le prix de l'eau est de 2.13 € pour 120 m3.

Vote : 15 pour le rapport de l'eau potable

Vote : 15 pour le rapport d'assainissement

5 – Tarif de l'eau pour 2016

Les tarifs n'ont pas augmenté les 3 dernières années.

Il serait judicieux d'augmenter de façon régulière pour équilibrer le budget de l'eau mais aussi et surtout en prévision d'une subvention de 50 % qui peut nous être versée pour les travaux du périmètre de protection des captages de Montricher, si le prix plancher atteint 0.90 cts. (coût des travaux : 36 900 € HT).

La proposition est la suivante :

EAU POTABLE

Abonnement	: 25.00 € par an
Location compteur	: 7.00 € par an
Part tarif eau potable	: 0,65 le m3

AGENCE DE L'EAU

Redevance pour pollution	: 0,28 € le m3
Redevance modernisation réseaux de collecte	: 0.15 € le m3 ces 2 tarifs peuvent évoluer selon la décision de l'agence de l'eau

EAUX USEES

Assainissement	: 1,00 € le m3
----------------	----------------

Vote : 15 pour

6 – Rapport annuel sur l'activité de 2014 du SAAEMM

Comme pour les rapports communaux, il fait l'objet d'une communication du Maire au Conseil Municipal, il retrace tous les travaux intervenus, les interventions, les consommations, la télégestion et l'entretien.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2014

Vote : 15 pour

7 – Décision Modificative n° 1

Il manque 51 € au chapitre 014, pour régler la participation au fonds de péréquation, intercommunal qui est de 57439 € au lieu de 57 388 € annoncé par la CCCM et budgétisé lors du vote du Budget Primitif.

Ces 51 € seront diminués du compte 6068, autres fournitures.

Vote : 15 pour

8 – Augmentation du capital SOREA

Philippe CRETIN explique qu'une opération d'augmentation de capital, par apport à son actif et à son passif, par la Commune de Valmeinier est envisagée pour le 30 juin 2015, capital évalué à 712 060 €.

Les statuts seront modifiés en conséquence des opérations internes mises en place.

Chaque commune membre de la SOREA doit donner son avis dès lors que les statuts sont modifiés, à savoir également qu'un administrateur de plus est nommé.

Vote : 15 pour

9 – Marché étude place des Anciens Combattants

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise en 2008 acceptant les différentes tranches de travaux envisagés au Chef-lieu.

La tranche n° 5 va débiter le 6 juillet.

Il y a lieu de revoir les prix du marché d'études attribué au cabinet GE-ARC, suite au changement de taux de la TVA et à l'actualisation de l'indice ING.

La commande du marché d'étude de la tranche 5 est portée à 36 257.19 € HT.

Vote : 15 pour

10 – Motion de la Fédération des Maires de Maurienne

Monsieur le Maire donne lecture de la motion à l'attention des communes et EPCI de Savoie émanant de la Fédération des Maires de Savoie.

Il est demandé de sensibiliser la population sur la situation budgétaire de nos communes et intercommunalités du fait de la réduction des dotations de l'Etat et de leur contribution à la péréquation des ressources intercommunales et communales et sur les conséquences de cette situation sur le niveau des services publics locaux et sur l'investissement.

Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards d'euros lancé par l'Etat sur les années 2015-2017, les concours financiers aux collectivités locales sont appelés à diminuer de 30 % d'ici 2017.

Il faudra rester attentifs aux conclusions rendues par le groupe de travail que le Premier Ministre a mis en place en lien avec les associations dans le but d'établir un diagnostic partagé de la situation des finances locales et d'étudier toutes les mesures d'adaptation qui pourraient être mises en œuvre.

Vote : 15 pour

11 – Comptes-rendus des commissions

Georges RICCIO, travaux

*Signalisation verticale mise en place route de l'Amoudon et rue les Curiets.

*Rond-point de l'entrée : l'aménagement se poursuit, l'éclairage est terminé.

*Eclairage réalisé également zone artisanale de l'Amoudon et rue les Barricades.

*Les marquages au sol se feront entre le 6 et le 9 juillet ainsi que les passages piéton.

*Le plan d'eau est mis en service, tout est en place pour son ouverture.

Le 4 juillet a lieu la fête du freestyle, la sécurité sera mise en place entre le lac et le paintball par des chicanes et balises pour éviter tout accident.

Philippe CRETIN, finances

*Baisse de la DGF qui était de 72 351 € en 2014 et qui est cette année de 47 235 €, baisse de 34.8 %.

Hélène BOIS, communication

*Le bulletin municipal se termine, il devrait être distribué courant juillet.

3 devis vont être demandés.

*Un p'tit Gondranien sortira en septembre.

*Une réunion pour optimiser la communication sera programmée en septembre.

*Réunion de la commission jeunes le 6 juillet pour préparer la fête au pays.

*6 jeunes élèves de CM2 se verront remettre un bon de 25 € pour l'achat de fournitures scolaires, pour leur passage en 6^{ème}.

Maurice CATTELAN, sports et loisirs

*Réunions en cours pour la préparation de la fête au pays, 8 associations y participeront.

*Le 14 juillet sera fêté et organisé par le Comité des fêtes et les Vieulents.

12 – Informations diverses

*Fête du freestyle le 4 juillet, un renfort de sono est nécessaire, 1500 € seront à la charge de la commune.

*Lecture du courrier du Maire d'Albiez-le-Jeune qui propose d'organiser de rencontres communes. Le Conseil Municipal est sensible à sa proposition. Le 9 août est organisé un pique-nique, tous les conseillers intéressés peuvent y participer.

*ACA : rencontre avec toutes les communes du canton pour un projet de ludothèque itinérante. Le club du Bon Temps est favorable pour le jeudi après-midi. Serait bien de l'intégrer au niveau des activités périscolaires le vendredi après-midi.

*Remerciements de diverses associations pour les subventions versées.

*Sou des écoles : clôture de l'année scolaire par un pique-nique citoyen vendredi 3 juillet, invitation des conseillers.

*Le 4 juillet : passage de la Marmotte et départ de la RANDO au rond-point de la zone Antoine Borile.

*Jury départemental des villes et villages fleuris : le 6 juillet. Convocation du jury communal jeudi 2 juillet à 18 h.15.

La commune sera contrôlée sur la 3^{ème} fleur par le jury régional.

*Claudine PRAT a assisté à l'AG de l'ADMR qui rencontre de gros problèmes financiers.

*Hélène BOIS a assisté à la réunion de la commission transport du SPM, les coûts vont augmenter.

*Franck RICCIO demande quelle est la procédure pour l'ouverture du portail du lac qui se fait trop tard.

*Problèmes notés également de haies non taillées en bordure de voie publique et de circulation excessive.

Fin de séance : 22 h.30